



MAIF
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9
Entreprise régie par le Code des assurances

Contrat renouvelable par tacite reconduction
au 1er janvier prochain

Identifiant : 4186586H
AADMIE RESF 16
Le 07/04/2023

AADMIE RESF 16
MAISON DES PEUPLES ET DE LA PAIX
20 RUE DU SAUVAGE
16000 ANGOULEME

Attestation d'ASSURANCE LOCAUX ET BIENS

ASSURANCE MULTIRISQUE Raqvam Associations et Collectivités

Le contrat souscrit couvre les occupations temporaires et les occupations permanentes jusqu'à 200 m² pour tout événement de caractère accidentel engageant la responsabilité de la collectivité assurée.

Dans ce cadre, est notamment assuré à titre permanent l'immeuble sis :

511 RESIDENCE DE LA GARE 16 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY 16000 ANGOULEME

Le contrat souscrit intègre également l'assurance :

- des biens possédés ou mis régulièrement à disposition jusqu'à 23 000 €
- des espèces, titres et valeurs détenus à hauteur de 1 600 €
- du matériel mis à disposition de façon ponctuelle jusqu'à 46 000 €
- des expositions jusqu'à 77 000 €

Contenu et montant des garanties

Biens immobiliers

- Garantie **Responsabilité Civile** du locataire ou de l'occupant à l'égard du propriétaire, des voisins et des tiers (sinistre incendie, dégâts des eaux, explosion)..... 125 000 000 €
- Garantie **Dommages aux Biens** pour les autres événements de caractère accidentel pouvant engager la responsabilité du locataire ou de l'occupant 15 750 €
- Garantie **Défense**..... 300 000 €
- Garantie **Recours - Protection Juridique** sans limitation de somme
- Garantie **frais de relogement** : prise en charge des frais de relogement liés à l'impossibilité d'occuper l'immeuble à concurrence de la valeur locative mensuelle du bâtiment dans la limite de 12 mois

Biens mobiliers

- Garantie **Dommages aux Biens**
 - Meubles meublants dont le coefficient de vétusté est inférieur à 1/3 valeur de remplacement
 - Autres biens dont bateaux..... valeur de remise en état, vétusté déduite, dans la limite de la valeur vénale

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Pascal DEMURGER
Directeur Général MAIF



Besoin d'aide ? D'informations complémentaires ?



09 78 97 98 99
Appel non surtaxé
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



gestionsocietaire@maif.fr



MAIF Gestion Courrier Sociétaire
79018 Niort cedex 9



16 Cours du Général de Gaulle
Gradignan Gradignan
Accueil avec ou sans rdv